

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

Le seizième jour du mois de juin deux mille vingt se tenait, à 19h00, à la mairie de Girardville, une assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie Intermunicipale de Sécurité Incendie G.E.A.N.T..

SONT PRÉSENTS :

M. Michel Perreault, président et représentant de Girardville
M. Stéphane Bonneau, vice-président et représentant d'Albanel
Mme Carolle Bouchard, représentante de St-Edmond-les-Plaines
M. Mario Fortin, représentant de la Ville de Normandin
M. Alain Tremblay, représentant de St-Thomas-Didyme

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Mme Nadia Genest, secrétaire-trésorière
M. Jerry Piquette, directeur général

1.- Ouverture de la séance

M. Michel Perreault souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'administration ainsi qu'aux personnes ressources.

2.- Administration

2.1) Revue de l'ordre du jour et insertion des affaires nouvelles

26-06-2020

Il est proposé par M. Mario Fortin, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil administration de la Régie Intermunicipale de Sécurité incendie GÉANT accepte l'ordre du jour tel que présenté, et en y laissant la possibilité d'y ajouter des sujets.

2.2) Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mai 2020

27-06-2020

Il est proposé par M. Stéphane Bonneau, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'exempter la lecture et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mai 2020.

2.3) Suivi au procès-verbal

Aucun

2.4) Déclaration des conflits d'intérêts

Aucune déclaration

2.5) Liste des comptes de mai 2020

CONSIDÉRANT QUE le comité des finances a analysé tous les comptes de mai 2020 lors d'une rencontre distinct à cette fin et que le tout est à la satisfaction des représentants dudit comité;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'accepter les comptes du mois de mai 2020, et d'entériner les comptes préautorisés et/ou contractuels;

28-06-2020

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Stéphane Bonneau, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration approuve et entérine le paiement des salaires, des comptes de dépenses, des achats ainsi que les comptes contractuels et/ou préautorisés du mois de mai 2020 pour un montant de 80 871.72\$. Le tout, tel qu'il apparaît sur les listes préparées en détail et déposées à chacun des membres du conseil d'administration de la susdite Régie Intermunicipale, après avoir été soigneusement vérifiées par le Comité des finances.

2.6) Secrétaire-trésorière (fin de mandat)

CONSIDÉRANT QUE Mme Genest a été secrétaire-trésorière de 2013 à 2019 par le biais de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines;

CONSIDÉRANT QU'un mandat de six mois avait été octroyé à Mme Nadia Genest et la Ville de Normandin en novembre 2019 pour reprendre l'administration de la Régie;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Normandin a pris entente avec le syndicat pour libérer Mme Genest, une journée par semaine;

CONSIDÉRANT QU'il y a plusieurs projets en évolution à la Régie;

29-06-2020

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Stéphane Bonneau, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'engager Madame Nadia Genest à titre de secrétaire-trésorière à partir 22 juin jusqu'au 31 décembre 2020. Il est également résolu que son salaire soit de 33.00 \$/heure à 16 heures semaine, s'il y a lieu, les heures excédentaires seront payées. Une allocation de téléphone de 50\$ par mois ainsi qu'une allocation pour son portable de 200 \$ par année sont alloués.

2.7) États financiers au 31 mai 2020

La secrétaire-trésorière présente les états financiers au 31 mai 2020.

2.8) Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt 010-2020 – Camion échelle

30-06-2020

Monsieur Mario Fortin, donne avis de motion à l'effet que sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 010-2020 décrétant un emprunt de 650 000 \$ pour l'acquisition d'un camion échelle.

Un projet de ce règlement est également déposé séance tenante.

Une dispense de lecture est également donnée pour l'adoption.

2.9) Offre de service – Gestion documentaire

CONSIDÉRANT QUE la Régie doit posséder son propre plan de classification et son calendrier de conservation;

CONSIDÉRANT QUE la Société d'histoire et de généalogie Maria-Chapdelaine offre ses services pour la conception des outils de gestion documentaire et à implanter le système;

31-06-2020

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Stéphane Bonneau, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'accepter l'offre de la Société d'histoire et de Généalogie Maria-Chapdelaine pour un montant de 6 206.58 \$. Un premier versement de 2 172.30 \$ est exigible à la signature du contrat. Le paiement final sera effectué lors du dépôt du bilan.

QUE le conseil d'administration autorise le directeur général à signer l'entente relative à l'offre de services avec la Société d'histoire et de généalogie Maria-Chapdelaine.

2.10) Photocopieur

32-06-2020

Il est proposé par M. Alain Tremblay, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'accepter la proposition de PEGA Informatique pour la location achat d'un photocopieur à 120.50\$ par mois pour une durée de 36 mois;

QUE le conseil d'administration autorise le directeur général à signer l'entente avec PÉGA Informatique.

3.- Sécurité Incendie

3.1) Statistique du Service incendie

Le directeur général présente les statistiques au 31 mai 2020. Il a eu 28 interventions pour l'année en cours.

3.2) Rapport du directeur général

Monsieur Piquette résume les activités du service incendie pour le mois de mai.

4.- Sécurité civile

5.- Affaires nouvelles

5.1) Nouvelle administratrice – Municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines

La municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines a fait parvenir sa résolution afin de divulguer qui sera le représentant de leur conseil municipal au sein du conseil d'administration de la Régie. Madame Carolle Bouchard étant nommée; la correspondance est déposée aux archives.

5.2) Réponse à la correspondance du 8 mai 2020 – Municipalité de St-Edmond-les-Plaines

Le sujet a été discuté au sein des administrateurs. Le conseil d'administration a convenu que le dossier est fermé. Des actions seront faites par certains administrateurs. La correspondance est déposée aux archives.

6.- Correspondance

Aucune

7.- Période de questions

Aucune.

8.- Prochaine assemblée

La prochaine assemblée sera tenue le mardi, 7 juillet 2020 à Saint-Edmond-les-Plaines.

9.- Levée de l'assemblée régulière

33-06-2020

Il est proposé par M. Alain Tremblay, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'assemblée soit close à 20h04.

Nadia Genest
Secrétaire-trésorière

Michel Perreault
Président

Je, Michel Perreault, président, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Michel Perreault
Président